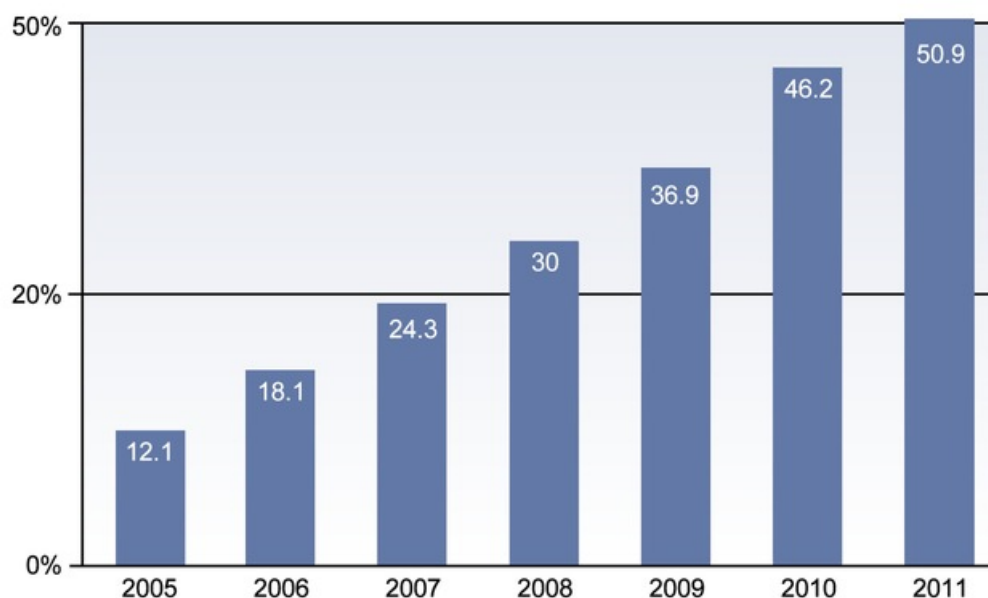


30.09.2011 – 15:00 Uhr

## Un système de soins intégré conduit à une meilleure médecine

### Part des modèles alternatifs d'assurance dans l'assurance de base (en %)



Sources: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire, Office fédéral de la santé publique (jusqu'en 2010); calcul FMC (2011)

Berne (ots) -

Le Forum Managed Care (FMC) salue l'adhésion du Parlement au modèle de Managed Care. Des réseaux de soins intégrés - ce qu'approuvent également les opposants au modèle de MC - conduisent à une meilleure médecine parce qu'un traitement coordonné au mieux évite d'innombrables doublons, malentendus et autres erreurs. D'autre part, les discussions montrent qu'il existe de grosses brèches de connaissances et un grand nombre de malentendus tant au sein du corps médical que de la population. C'est pourquoi le FMC lance, sous le titre «Une meilleure médecine», une offensive d'information sur le système de soins intégré.

Le système de soins intégré fait aujourd'hui totalement partie du système de santé suisse. D'après les calculs du FMC, pour la première fois en 2011, davantage de personnes (50,9 pour cent) ont préféré pour leur assurance de base un modèle du médecin de famille ou un modèle proche au modèle standard. La part a ainsi plus que doublé depuis 2007 (24,3 pour cent; voir l'illustration). Pour les patients, et notamment les personnes atteintes de maladies graves et chroniques, cela signifie davantage de sécurité et de qualité. De plus, ils profitent de primes plus basses lorsqu'ils choisissent toujours le même interlocuteur pour leurs problèmes de santé, qui est en général leur médecin de famille.

Peter Berchtold, Président du FMC, s'oppose au reproche selon lequel le système de soins intégré signifie le renoncement au libre choix du médecin: «Le choix libre et entier du médecin est un fantôme. Lorsque l'on doit effectivement choisir, on est vite dépassé.» De plus, la liberté de choix au sein d'un réseau de médecins ou d'un centre de santé est garantie. Elle est limitée uniquement au niveau de l'accès direct à un spécialiste. «Cette restriction présente cependant des avantages décisifs pour les patients», affirme Peter Berchtold: «Elle signifie un interlocuteur clair, des informations de première main et donc une meilleure orientation dans la jungle des soins.»

Un système de soins intégré existe en Suisse depuis 1990, lorsque le premier cabinet médical HMO a été ouvert à Zurich-Wiedikon. Conformément au sondage du FMC, 54 pour cent de tous les médecins de famille et de l'enfance travaillent depuis lors pour un réseau de médecins ou un centre de santé, et font office de premier interlocuteur. Le FMC est persuadé que le système de soins intégré continuera de se consolider en Suisse et ce, quel que soit le résultat d'une votation populaire sur le modèle de Managed Care.

Le Forum Managed Care (FMC) est une plateforme indépendante qui encourage la compréhension à l'égard du système de soins intégré. L'association est ouverte à tous les acteurs du secteur de la santé publique, et s'engage pour l'acceptation et la propagation de concepts qui améliorent la qualité et les résultats de la prise en charge ainsi que la sécurité et la capacité d'agir des patients. Autres informations: [www.fmc.ch](http://www.fmc.ch)

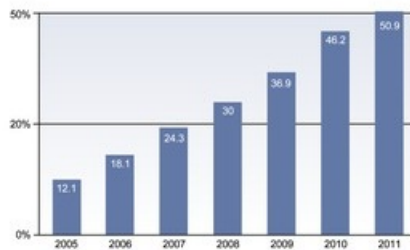
Contact:

Peter Berchtold, Président du Forum Managed Care

Mobile: +41/79/287'27'16

## Medieninhalte

Part des modèles alternatifs d'assurance dans l'assurance de base (en %)



Sources: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire, Office fédéral de la santé publique  
Evolution 2011/12 - modèle d'assurance / 2011/11

Part des modèles alternatifs d'assurance dans l'assurance de base (en %) Sources: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire, Office fédéral de la santé publique (jusqu'en 2010); calcul FMC (2011) / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch](http://www.presseportal.ch). L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuits. Publication sous indication de source: "obs/Forum Managed Care"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012654/100704984> abgerufen werden.